



LASERJET PRO 200 COULEUR

Guide de garantie et de réglementation



M251



Imprimante couleur HP LaserJet Pro 200 M251

Guide de garantie et de réglementation

Copyright et licence

© 2012 Copyright Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Il est interdit de reproduire, adapter ou traduire ce manuel sans autorisation expresse par écrit, sauf dans les cas permis par les lois régissant les droits d'auteur.

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les seules garanties des produits et services HP sont exposées dans les clauses expresses de garantie fournies avec les produits ou services concernés. Le contenu de ce document ne constitue en aucun cas une garantie supplémentaire. HP ne peut être tenu responsable des éventuelles erreurs techniques ou éditoriales de ce document.

Numéro de référence : CF146-90940

Edition 1, 4/2012

Marques commerciales

ENERGY STAR et le logo ENERGY STAR sont des marques déposées aux Etats-Unis.

Sommaire

1 Service et assistance	1
Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard	2
Garantie Premium de HP (protection des consommables) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'impression LaserJet	4
Politique de HP en matière de consommables non-HP	5
Site Web anti-fraude de HP	6
Données stockées sur la cartouche d'impression	7
Contrat de Licence Utilisateur Final	8
OpenSSL	11
Assistance clientèle	12
Remballage du produit	13
2 Spécifications produit	15
Spécifications physiques	16
Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques	16
Spécifications environnementales	16
3 Informations réglementaires	17
Réglementations de la FCC	18
Programme de gestion écologique des produits	19
Protection de l'environnement	19
Production d'ozone	19
Consommation d'énergie	19
Consommation de toner	19
Utilisation du papier	19
Matières plastiques	20
Consommables d'impression HP LaserJet	20
Instructions concernant le renvoi et le recyclage	20
Etats-Unis et Porto-Rico	20
Retours multiples (plus d'une cartouche)	20
Renvois uniques	21

Expédition	21
Retours hors Etats-Unis	21
Papier	21
Restrictions de matériel	21
Mise au rebut des déchets d'équipement électronique par les particuliers dans l'Union européenne	22
Substances chimiques	22
Fiche signalétique de sécurité du produit	22
Informations complémentaires	22
Déclaration de conformité	23
Déclaration de conformité	25
Déclarations relatives à la sécurité	27
Protection contre les rayons laser	27
Réglementations DOC canadiennes	27
Déclaration VCCI (Japon)	27
Instructions sur le cordon d'alimentation	27
Déclaration relative aux cordons d'alimentation (Japon)	28
Déclaration EMC (Corée)	28
Déclaration relative au laser en Finlande	28
Déclaration GS (Allemagne)	30
Tableau de substances (Chine)	30
Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)	30
Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)	30
Déclarations supplémentaires relatives aux produits sans fil	31
Déclaration de conformité FCC — Etats-Unis	31
Déclaration - Australie	31
Déclaration ANATEL - Brésil	31
Déclarations - Canada	31
Avis réglementaire de l'Union européenne	31
Avis pour la France	32
Avis pour la Russie	32
Déclaration pour la Corée	32
Déclaration pour Taïwan	33
Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués de type ICTQC	33
Index	35

1 Service et assistance

- [Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard](#)
- [Garantie Premium de HP \(protection des consommables\) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'impression LaserJet](#)
- [Politique de HP en matière de consommables non-HP](#)
- [Site Web anti-fraude de HP](#)
- [Données stockées sur la cartouche d'impression](#)
- [Contrat de Licence Utilisateur Final](#)
- [OpenSSL](#)
- [Assistance clientèle](#)
- [Remballage du produit](#)

Déclaration de garantie limitée Hewlett-Packard

PRODUIT HP	DUREE DE GARANTIE LIMITEE
HP LaserJet Pro 200 Couleur M251n, M251nw	Echange du produit pendant un an

HP vous garantit à vous, le client final, que le matériel et les accessoires HP seront exempts de vices de matériau et de fabrication après la date d'achat et pendant la durée spécifiée ci-dessus. Si de tels défauts sont signalés à HP au cours de la période de garantie, HP s'engage, à son entière discrétion, à réparer ou à remplacer les produits dont les défauts ont été confirmés. Les produits de remplacement peuvent être neufs ou comme neufs.

HP garantit que le logiciel HP est exempt de tout défaut d'exécution de programme dû à une fabrication ou un matériel défectueux, dans le cadre d'une installation et d'une utilisation normales, à compter de la date d'achat et durant la période mentionnée ci-dessus. Si HP reçoit communication de tels vices pendant la durée de la garantie, HP remplacera tout logiciel qui se révélerait défectueux.

HP ne garantit pas l'exécution des produits HP sans interruption ni erreur. Si HP n'est pas en mesure de remplacer un produit défectueux dans un délai raisonnable, selon les termes définis dans la garantie, le prix d'achat sera remboursé sur retour rapide du produit.

Les produits HP peuvent renfermer des pièces refaites équivalant à des pièces neuves au niveau des performances ou peuvent avoir été soumis à une utilisation fortuite.

La garantie ne s'applique pas aux vices résultant (a) d'un entretien ou d'un étalonnage incorrect ou inadéquat, (b) de logiciels, interfaces, pièces ou consommables non fournis par HP, (c) d'une modification non autorisée ou d'une utilisation abusive, (d) d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (e) d'une préparation du site ou d'un entretien incorrects.

DANS LES LIMITES AUTORISEES PAR LA LOI LOCALE, LES GARANTIES CI-DESSUS SONT EXCLUSIVES ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE. Certains pays/régions, états ou provinces n'autorisant pas de limitations de la durée d'une garantie tacite, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner. Cette garantie vous donne des droits juridiques spécifiques qui varient en fonction de l'état, de la province ou du pays/région où vous résidez.

La garantie limitée de HP s'applique dans tout pays/région où HP propose un service d'assistance pour ce produit et où HP commercialise ce produit. Le niveau du service de garantie que vous recevez peut varier en fonction des normes locales. HP ne modifiera pas la forme, l'adéquation ou le fonctionnement du produit pour le rendre opérationnel dans un pays/région auquel/à laquelle il n'est pas destiné pour des motifs légaux ou réglementaires.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LES RECOURS ENONCES DANS CETTE CLAUSE DE GARANTIE SONT LES RECOURS UNIQUES ET EXCLUSIFS DONT VOUS DISPOSEZ. A L'EXCEPTION DES CAS PRECITES, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DES PERTES DE DONNEES OU DES DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE. Certains pays/régions,

états ou provinces n'autorisant pas l'exclusion ni la limitation des dommages indirects ou consécutifs, la limitation ou l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

LES TERMES DE CETTE GARANTIE, EXCEPTÉ DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LEGISLATION EN VIGUEUR, N'EXCLUENT PAS, NE LIMITENT PAS, NE MODIFIENT PAS ET VIENNENT EN COMPLEMENT DES DROITS STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES A LA VENTE DE CE PRODUIT A VOTRE INTENTION.

Garantie Premium de HP (protection des consommables) : Déclaration de garantie limitée relative aux cartouches d'impression LaserJet

Ce produit HP est garanti être exempt de vices de matériau et de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas les produits (a) ayant été modifiés, refaits, reconditionnés ou soumis à une utilisation impropre ou abusive, (b) présentant des problèmes résultant d'une utilisation incorrecte, d'un stockage inadéquat ou d'une exploitation ne répondant pas aux spécifications écologiques publiées pour le produit ou (c) présentant une usure provenant d'une utilisation normale.

Pour obtenir un service de garantie, veuillez renvoyer le produit au lieu d'achat (accompagné d'une description écrite du problème et des exemples d'impression) ou contactez l'assistance clientèle HP. Suivant le choix de HP, HP remplacera le produit s'étant avéré être défectueux ou remboursera le prix d'achat.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, LA GARANTIE CI-DESSUS EST EXCLUSIVE ET AUCUNE AUTRE GARANTIE OU CONDITION, ECRITE OU ORALE, N'EST EXPRIMEE OU IMPLICITE ET HP DECLINE EXPLICITEMENT TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE SATISFAISANTE ET D'APTITUDE A REMPLIR UNE FONCTION DEFINIE.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LE DROIT LOCAL, EN AUCUN CAS HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE DOMMAGES DIRECTS, PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS (Y COMPRIS LES PERTES DE PROFITS ET DE DONNEES) OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE RELATIF A UN CONTRAT, UN PREJUDICE OU AUTRE.

LES TERMES DE GARANTIE DE CETTE DECLARATION, SAUF DANS LES LIMITES LEGALEMENT AUTORISEES, N'EXCLUENT PAS, NI NE LIMITENT, NI NE MODIFIENT LES DROITS DE VENTE STATUTAIRES OBLIGATOIRES APPLICABLES, MAIS VIENNENT S'AJOUTER A CES DROITS.

Politique de HP en matière de consommables non-HP

Hewlett-Packard Company déconseille l'utilisation de cartouches d'impression d'autres marques, qu'elles soient neuves ou reconditionnées.

 **REMARQUE :** Pour les produits d'imprimante HP, l'utilisation d'une cartouche d'impression non-HP ou d'une cartouche d'impression remplie n'affecte pas la garantie au client ou tout autre contrat de support HP du client. Cependant, si le défaut ou les dommages du produit sont attribués à l'utilisation d'une cartouche d'impression non-HP ou à une cartouche d'impression remplie, HP appliquera sa facturation standard de main d'œuvre et de matériaux à la réparation du produit pour ce défaut ou ces dommages particuliers.

Site Web anti-fraude de HP

Si le panneau de commande de votre imprimante vous informe que la cartouche d'impression HP que vous essayez d'installer n'est pas une cartouche HP authentique, rendez-vous sur www.hp.com/go/anticounterfeit. HP vous aidera à déterminer si la cartouche est authentique et prendra des mesures pour résoudre le problème.

Il est possible que votre cartouche d'impression HP ne soit pas authentique dans les cas suivants :

- La page d'état des consommables indique qu'un consommable non HP est installé.
- Vous rencontrez de nombreux problèmes avec la cartouche d'impression.
- La cartouche n'a pas l'apparence habituelle (par exemple, l'emballage est différent des emballages HP).

Données stockées sur la cartouche d'impression

Les cartouches d'impression HP utilisées avec ce produit contiennent une puce mémoire qui participe au bon fonctionnement du produit.

De plus, cette puce mémoire collecte un ensemble limité d'informations sur l'utilisation du produit, notamment : la date de la première installation de la cartouche d'impression, la date de la dernière utilisation de la cartouche d'impression, le nombre de pages imprimées avec la cartouche d'impression, le taux de couverture de la page, les modes d'impression utilisés, toute erreur d'impression et le modèle du produit. Ces informations aident HP à concevoir les futurs produits de sorte qu'ils répondent aux besoins d'impression des clients.

Les données collectées à partir de la puce mémoire de la cartouche d'impression ne contiennent aucune information permettant d'identifier un client ou un produit spécifique. Toutefois, un client peut décider, sur le panneau de commande, de ne pas stocker les données d'utilisation sur la puce mémoire.

HP collecte un échantillon de puces mémoire des cartouches d'impression renvoyées via le programme de retour et de recyclage HP gratuit (HP Planet Partners : www.hp.com/recycle). Les puces mémoire de cet échantillon sont lues et analysées afin d'améliorer les futurs produits HP. Les partenaires d'HP qui participent au recyclage peuvent également avoir accès à ces données.

Toute société tierce qui entre en possession de la cartouche d'impression peut avoir accès aux informations anonymes contenues sur la puce mémoire.

Contrat de Licence Utilisateur Final

LISEZ ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS CI-APRÈS AVANT D'UTILISER CE PRODUIT LOGICIEL :

Ce Contrat de Licence Utilisateur Final (CLUF) est un contrat entre (a) vous-même (en tant que personne ou représentant d'une entité) et (b) la société Hewlett-Packard (HP), qui régit votre utilisation du produit logiciel (« Logiciel »). Ce CLUF ne s'applique pas s'il existe un contrat de licence spécifique entre vous et HP ou ses fournisseurs portant sur le Logiciel, y compris un contrat de licence dans un document en ligne. Le terme « Logiciel » peut couvrir (i) des supports associés, (ii) un guide de l'utilisateur et d'autres éléments imprimés et (iii) des documents électroniques ou « en ligne » (désignés collectivement par le terme « Documentation de l'utilisateur »).

LES DROITS SUR CE LOGICIEL SONT FOURNIS UNIQUEMENT À LA CONDITION QUE VOUS ACCEPTIEZ TOUTES LES CLAUSES DU CLUF. EN INSTALLANT, EN COPIANT, EN TÉLÉCHARGEANT OU EN UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR CE CLUF. SI VOUS REFUSEZ CE CLUF, N'INSTALLEZ PAS, NE TÉLÉCHARGEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. SI VOUS AVEZ ACHETÉ LE LOGICIEL MAIS QUE VOUS N'ACCEPTEZ PAS LE CLUF, RETOURNEZ LE LOGICIEL AU POINT D'ACHAT DANS LES QUATORZE JOURS POUR UN REMBOURSEMENT AU PRIX D'ACHAT. SI LE LOGICIEL EST INSTALLÉ SUR UN AUTRE PRODUIT HP OU EST PROPOSÉ AVEC CELUI-CI, VOUS POUVEZ RETOURNER LE PRODUIT INTÉGRAL NON UTILISÉ.

- 1. LOGICIEL TIERS.** Le Logiciel peut inclure, en complément du logiciel propriétaire HP ("Logiciel HP"), un logiciel sous licences de tiers ("Logiciel tiers" et "Licence de tiers"). L'utilisation de tout logiciel tiers est soumise aux termes et conditions de la Licence de tiers correspondante. En général, la Licence de tiers figure dans un fichier, par exemple un fichier "licence.txt" ou un fichier "LisezMoi". Vous pouvez contacter l'assistance HP si vous ne trouvez pas la Licence de tiers dont vous avez besoin. Si les Licences de tiers incluent des licences qui fournissent la disponibilité du code source (tel que la licence publique générale GNU) et que le code source correspondant n'est pas inclus avec le Logiciel, consultez les pages d'assistance du produit sur le site HP (hp.com) afin de savoir comment obtenir ce code source.
- 2. DROITS DE LICENCE.** Vous disposez des droits suivants, sous réserve de satisfaire à tous les termes et conditions du présent CLUF :
 - a.** Utilisation. HP vous concède une licence vous autorisant à utiliser une copie du Logiciel HP. "Utiliser" et "Utilisation" signifient installer, copier, stocker, charger, exécuter, afficher ou toute autre utilisation du Logiciel HP. Vous n'êtes pas autorisé à modifier le Logiciel HP ni à désactiver de fonctionnalités de licence ou de contrôle du Logiciel HP. Si ce Logiciel est fourni par HP pour être utilisé dans un produit d'imagerie ou d'impression (par exemple, si le Logiciel est un pilote d'imprimante, un micrologiciel ou un composant additionnel), le Logiciel HP peut uniquement être utilisé avec ce produit ("Produit HP"). Des restrictions supplémentaires relatives à l'Utilisation peuvent figurer dans la Documentation utilisateur. Vous n'êtes pas autorisé à dissocier les pièces des composants dans le cadre de l'Utilisation du Logiciel HP. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer le Logiciel HP.
 - b.** Copie. Le droit de copie qui vous est accordé signifie que vous êtes autorisé à créer des copies de sauvegarde ou d'archive du Logiciel HP, sous réserve que chaque copie contienne tous les avis de propriété originaux du Logiciel HP et qu'elle soit utilisée uniquement à des fins de sauvegarde.
- 3. MISES A NIVEAU.** Pour utiliser le Logiciel HP fourni par HP comme étant une mise à niveau, une mise à jour ou un supplément (dénommés collectivement "Mise à niveau"), vous devez d'abord disposer d'une licence pour le Logiciel HP original identifié par HP comme étant éligible au titre

de la Mise à niveau. Dans la mesure où la Mise à niveau prévaut sur le Logiciel HP original, vous ne pouvez plus utiliser ce Logiciel HP. Le présent CLUF s'applique à chaque Mise à niveau, sauf si HP fourni d'autres termes avec la Mise à niveau. En cas de conflit entre le présent CLUF et d'autres termes, les autres termes prévalent.

4. TRANSFERT.

- a.** Transfert de tiers. L'utilisateur final initial du Logiciel HP est autorisé à effectuer un transfert unique du Logiciel HP vers un autre utilisateur final. Tout transfert doit inclure tous les composants, le support, la documentation utilisateur, le présent CLUF et, le cas échéant, le certificat d'authenticité. Le transfert ne peut pas être un transfert indirect, tel qu'une consignation. Avant le transfert, l'utilisateur final qui reçoit le Logiciel transféré doit accepter le présent CLUF. Lors du transfert du Logiciel HP, votre licence est automatiquement résiliée.
- b.** Restrictions. Vous n'êtes pas autorisé à louer ou prêter le Logiciel HP ou à utiliser le Logiciel HP dans le cadre d'une exploitation commerciale partagée ou d'une utilisation professionnelle. Vous n'êtes pas autorisé à accorder des sous-licences, à assigner ou transférer le Logiciel HP, sauf dans les cas formellement énoncés dans le présent CLUF.

- 5. DROITS DE PROPRIETE.** Tous les droits de propriété intellectuelle du Logiciel et de la Documentation utilisateur appartiennent à HP ou à ses fournisseurs et sont protégés par la loi, notamment les lois applicables relatives au copyright, au secret commercial, aux brevets et aux marques déposées. Vous n'êtes pas autorisé à retirer les éléments relatifs à l'identification du produit, aux droits de copyright ou aux restrictions de propriété du Logiciel.
- 6. LIMITATION RELATIVE A LA RETROCONCEPTION.** Vous n'êtes pas autorisé à procéder à une rétroconception, à décompiler ou à désassembler le Logiciel HP, sauf si, et uniquement dans la mesure où, vous y êtes autorisé par la réglementation applicable.
- 7. CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES.** HP et ses filiales peuvent collecter et utiliser les informations techniques que vous fournissez relatives à (i) votre Utilisation du Logiciel ou du produit HP ou à (ii) la fourniture de services d'assistance relatifs au Logiciel et au produit HP. Toutes ces informations sont soumises à la politique de confidentialité HP. HP n'utilise pas ces informations sous une forme susceptible de vous identifier personnellement, excepté dans la mesure nécessaire pour améliorer votre Utilisation ou fournir des services d'assistance.
- 8. LIMITE DE RESPONSABILITE.** Nonobstant les dommages que vous pouvez subir, la pleine responsabilité d'HP et de ses fournisseurs dans le cadre du présent CLUF et votre recours exclusif dans le cadre du présent CLUF ne sauraient excéder le montant que vous avez effectivement payé pour le Produit ou 5 dollars U.S, si ce montant est plus élevé. **DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE, HP OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT ETRE TENUS POUR RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE SPECIAL, INCIDENT, INDIRECT OU CONSECUTIF (Y COMPRIS TOUTE PERTE DE BENEFICE, PERTE DE DONNEES, INTERRUPTION D'ACTIVITE, DOMMAGE CORPOREL OU PERTE DE CONFIDENTIALITE) LIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT A L'UTILISATION OU A L'IMPOSSIBILITE D'UTILISER LE LOGICIEL, MEME SI HP OU LE FOURNISSEUR A ETE PREVENU DE L'EVENTUALITE DE TELS DOMMAGES ET MEME SI LE RECOURS CI-DESSUS NE PRODUIT PAS D'EFFET.** Certains états ou autres juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages incidents ou consécutifs, de sorte que les limitations ou exclusions susmentionnées peuvent ne pas vous être applicables.
- 9. CLIENTS DU GOUVERNEMENT AMERICAIN.** Le Logiciel a été entièrement développé à partir d'un financement privé. Tout Logiciel est un logiciel informatique commercial au sens où ces termes sont utilisés dans les réglementations d'acquisition applicables. D'après US FAR 48 CFR

12.212 et DFAR 48 CFR 227.7202, l'utilisation, la duplication et la divulgation du Logiciel par et pour le gouvernement américain ou un sous-traitant du gouvernement américain sont uniquement soumises aux termes et conditions exposés dans le présent CLUF, à l'exception des provisions contraires aux lois fédérales obligatoires applicables.

- 10. RESPECT DES LOIS D'EXPORTATION.** Vous devez vous conformer avec toutes les lois, règles et règlements (i) applicables à l'exportation ou à l'importation du Logiciel ou (ii) limitant l'Utilisation du Logiciel, y compris les restrictions relatives à la prolifération d'armes nucléaires, chimiques ou biologiques.
- 11. RESERVATION DES DROITS.** HP et ses fournisseurs se réservent tous les droits qui ne vous sont pas expressément octroyés dans le présent CLUF.

© 2009 Hewlett-Packard Development Company, L.P.

Rev. 04/09

OpenSSL

Ce produit inclut des logiciels développés par le projet OpenSSL Project pour utilisation dans le kit d'outils OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR LE PROJET OpenSSL PROJECT « EN L'ETAT » ET TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER EST REJETEE. EN AUCUN CAS THE OpenSSL PROJECT OU SES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ETRE TENUS POUR RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, CONSECUTIF, SPECIAL, EXEMPLAIRE OU FORTUIT (INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, L'APPROVISIONNEMENT DE BIENS OU SERVICES DE SUBSTITUTION,

LA PERTE D'UTILISATION, DE DONNEES OU DE BENEFICES OU L'INTERRUPTION DE L'ACTIVITE) QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE ET SELON QUELQUE PRINCIPE DE RESPONSABILITE QUI SOIT, QUE LESDITS DOMMAGES SE FONDENT SUR LA RESPONSABILITE CONTRACTUELLE, EXTRACTIONNELLE (Y COMPRIS LA NEGLIGENCE OU AUTRE), RESULTANT DE L'UTILISATION DU LOGICIEL ET MEME S'ILS ONT ETE AVERTIS DE LA POSSIBILITE DESDITS DOMMAGES.

Ce produit inclut un logiciel de cryptographie conçu par Eric Young (eay@cryptsoft.com). Ce produit inclut un logiciel rédigé par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Assistance clientèle

Bénéficiez d'une assistance téléphonique pour votre pays/région

Vous trouverez les numéros de téléphone de votre pays/région sur le dépliant livré dans la boîte avec votre produit ou sur le site Web www.hp.com/support/.

Préparez le nom de votre produit, son numéro de série, la date d'achat et une description du problème rencontré.

Bénéficiez d'une assistance par Internet 24h/24

www.hp.com/support/ljcolorm251series

Bénéficiez d'une assistance pour vos produits utilisés sur un ordinateur Macintosh

www.hp.com/go/macosex

Télécharger des utilitaires logiciels, des pilotes et des informations électroniques

www.hp.com/support/ljcolorm251series

Commander des services supplémentaires d'entretien ou de maintenance HP

www.hp.com/go/carepack

Enregistrez votre produit

www.register.hp.com

Remballage du produit

Si l'assistance clientèle HP détermine que votre produit doit être renvoyé à HP pour être réparé, suivez les étapes suivantes pour remballer le produit avant de le renvoyer.

⚠ ATTENTION : Le client est tenu responsable des dommages survenus en cours d'expédition à cause d'un remballage impropre.

1. Retirez les cartouches d'impression et mettez-les de côté.

⚠ ATTENTION : Il est *extrêmement important* de retirer les cartouches d'impression avant d'expédier le produit. Une cartouche d'impression laissée dans le produit durant l'expédition peut fuir et couvrir d'encre le moteur ou d'autres composants du produit.

Pour éviter d'endommager les cartouches d'impression, ne touchez pas les rouleaux et rangez les cartouches à l'abri de la lumière.

2. Retirez le cordon d'alimentation, le câble d'interface et les accessoires en option et mettez-les de côté.
3. Si possible, incluez des exemples d'impression, ainsi que 50 à 100 feuilles de papier n'ayant pas été imprimées correctement.
4. Aux Etats-Unis, appelez l'assistance clientèle HP pour demander du nouveau matériel d'emballage. Dans les autres pays/régions, utilisez si possible l'emballage d'origine.

2 Spécifications produit

- [Spécifications physiques](#)
- [Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques](#)
- [Spécifications environnementales](#)

Spécifications physiques

Tableau 2-1 Spécifications physiques

Produit	Hauteur	Profondeur	Largeur	Poids
Imprimante couleur HP LaserJet Pro 200 M251n	250 mm	453 mm	405 mm	18,70 kg
Imprimante couleur HP LaserJet Pro 200 M251nw	354 mm	453 mm	405 mm	18,70 kg

Consommation d'énergie, spécifications électriques et émissions acoustiques

Visitez le site Web www.hp.com/support/ljcolorm251series pour obtenir les toutes dernières informations.

Spécifications environnementales

Tableau 2-2 Spécifications de l'environnement de fonctionnement

Environnement	Recommandé	Autorisé
Température	17 ° à 25 °C	15 ° à 30 °C
Humidité relative	30 à 70 % d'humidité relative (RH)	10 % à 80 % d'humidité relative (HR)
Altitude	Non applicable	0 à 3 048 m

3 Informations réglementaires

- [Réglementations de la FCC](#)
- [Programme de gestion écologique des produits](#)
- [Déclaration de conformité](#)
- [Déclaration de conformité](#)
- [Déclarations relatives à la sécurité](#)
- [Déclarations supplémentaires relatives aux produits sans fil](#)

Réglementations de la FCC

Les tests effectués sur cet équipement ont déterminé qu'il est conforme aux prescriptions des unités numériques de classe B, telles que spécifiées à l'article 15 des normes de la FCC (Commission fédérale des communications). Ces limites sont destinées à assurer une protection suffisante contre les interférences produites dans une installation résidentielle. Cet équipement produit, utilise et peut émettre de l'énergie sous forme de fréquences radio. Si ce matériel n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, l'absence d'interférences ne peut pas être garantie dans une installation particulière. Si ce matériel provoque des interférences qui perturbent la réception radio ou télévisée, ce qui peut être vérifié en mettant le matériel sous et hors tension, nous encourageons l'utilisateur à y remédier en appliquant l'une des mesures suivantes :

- Réorientez ou déplacez l'antenne de réception.
- Augmentez la distance séparant l'équipement du récepteur.
- Connectez l'équipement à une prise située sur un circuit différent de celui sur lequel se trouve le récepteur.
- Consultez votre revendeur ou un technicien radio/télévision expérimenté.



REMARQUE : Toute modification apportée au produit sans le consentement de HP peut se traduire par la révocation du droit d'exploitation de l'équipement dont jouit l'utilisateur.

Un câble d'interface blindé est requis afin de satisfaire aux stipulations de l'article 15 des réglementations de la FCC sur les appareils de classe B.

Programme de gestion écologique des produits

Protection de l'environnement

Hewlett-Packard Company s'engage à vous offrir des produits de qualité fabriqués dans le respect de l'environnement. Ce produit a été conçu avec différentes caractéristiques afin de minimiser l'impact sur l'environnement.

Production d'ozone

Ce produit ne génère pas de quantité significative d'ozone (O₃).

Consommation d'énergie

L'utilisation d'énergie baisse de manière significative en mode Prête ou Veille, ce qui permet de réduire les factures énergétiques et l'utilisation des ressources naturelles sans nuire pour autant aux hautes performances du produit. Les équipements d'impression et d'imagerie Hewlett-Packard sur lesquels le logo ENERGY STAR® est apposé ont été déclarés conformes aux exigences de la norme ENERGY STAR de l'EPA (Environmental Protection Agency) relative aux équipements d'imagerie. Le logo suivant est apposé sur tous les produits d'imagerie labellisés ENERGY STAR :



Vous trouverez des informations complémentaires sur les produits d'imagerie labellisés ENERGY STAR à l'adresse :

www.hp.com/go/energystar.

Consommation de toner

EconoMode permet d'utiliser moins d'encre, et d'augmenter ainsi la durée de vie d'une cartouche. HP déconseille d'utiliser le Mode économique en permanence. Si vous utilisez le mode EconoMode de manière permanente, la dose de toner risque de durer plus longtemps que les pièces mécaniques de la cartouche d'impression. Si la qualité de l'impression se dégrade, remplacez la cartouche d'encre.

Utilisation du papier

Grâce à ses fonctions d'impression recto verso manuelle/automatique et d'impression de plusieurs pages par feuille (n pages/feuille), cette imprimante permet de réduire la quantité de papier utilisée et de limiter l'épuisement de ressources naturelles qui en découle.

Matières plastiques

Conformément aux normes internationales, les composants en plastique de plus de 25 grammes portent des inscriptions conçues pour identifier plus facilement les plastiques à des fins de recyclage au terme de la vie du produit.

Consommables d'impression HP LaserJet

Vous pouvez facilement et gratuitement renvoyer et recycler vos cartouches d'impression HP LaserJet utilisées grâce au programme HP Planet Partners. Chaque emballage de consommables et de cartouches d'impression HP LaserJet contient des instructions et informations multilingues sur ce programme. En renvoyant plusieurs cartouches à la fois, plutôt que séparément, vous aidez à protéger l'environnement.

HP s'engage à fournir des produits et services innovants et de haute qualité qui respectent l'environnement, de la conception et la fabrication du produit aux processus de distribution, de fonctionnement et de recyclage. Lorsque vous participez au programme HP Planet Partners, nous vous certifions que vos cartouches d'impression HP LaserJet renvoyées seront correctement recyclées, en les traitant afin de récupérer les plastiques et métaux pour de nouveaux produits et en évitant ainsi la mise en décharge de millions de tonnes de déchets. Dans la mesure où cette cartouche sera recyclée et utilisée dans de nouveaux matériaux, elle ne vous sera pas renvoyée. Nous vous remercions de respecter l'environnement !



REMARQUE : Utilisez l'étiquette uniquement pour renvoyer des cartouches d'impression HP LaserJet d'origine. N'employez pas cette étiquette pour des cartouches à jet d'encre HP, des cartouches non-HP, des cartouches reconditionnées ou des retours sous garantie. Pour plus d'informations sur le recyclage de cartouches à jet d'encre HP, visitez le site <http://www.hp.com/recycle>.

Instructions concernant le renvoi et le recyclage

Etats-Unis et Porto-Rico

L'étiquette incluse avec la cartouche de toner HP LaserJet est destinée au renvoi et au recyclage d'une ou plusieurs cartouches d'impression HP LaserJet après utilisation. Suivez les instructions applicables ci-dessous.

Retours multiples (plus d'une cartouche)

1. Emballez chaque cartouche d'impression HP LaserJet dans son carton et son sac d'origine.
2. Scotchez les cartouches ensemble à l'aide d'un ruban adhésif. Le paquet ne doit pas peser plus de 31 kg.
3. Utilisez une étiquette prépayée unique.

OU

1. Vous pouvez utiliser la boîte de votre choix ou demander une boîte de récupération gratuite à l'adresse www.hp.com/recycle ou en appelant le +1-800-340-2445 (capacité maximale de 31 kg de cartouches d'impression HP LaserJet).
2. Utilisez une étiquette prépayée unique.

Renvois uniques

1. Emballez la cartouche d'impression HP LaserJet dans son carton et son sac d'origine.
2. Placez l'étiquette d'expédition sur l'avant du carton.

Expédition

Pour les renvois de cartouches d'impression HP LaserJet pour recyclage aux Etats-Unis et à Porto-Rico, utilisez l'étiquette d'expédition prépayée présente dans la boîte. Pour utiliser l'étiquette UPS, remettez le paquet au livreur UPS lors de la prochaine livraison (ou de l'enlèvement suivant) ou déposez-le dans un centre UPS autorisé. (Si vous demandez un enlèvement auprès d'UPS, ce dernier sera facturé au tarif normal d'enlèvement) Pour connaître le centre UPS le plus proche, appelez le 1-800-PICKUPS ou consultez le site www.ups.com.

Si vous utilisez une enveloppe FedEx pour le retour, confiez le paquet à un service postal américain ou remettez-le au livreur Fedex lors de votre prochaine livraison / du prochain enlèvement. (Si vous demandez un enlèvement auprès de Fedex, ce dernier sera facturé au tarif normal d'enlèvement.) Vous pouvez également déposer vos cartouches emballées dans tous les bureaux de poste américains et dans tous les centres et boutiques FedEx. Pour connaître le bureau de poste le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-ASK-USPS ou consultez le site www.usps.com. Pour connaître le centre d'expédition ou boutique FedEx le plus proche de chez vous, appelez le 1-800-GOFEDEX ou consultez le site www.fedex.com.

Pour plus d'informations ou pour commander des boîtes ou enveloppes supplémentaires, consultez le site www.hp.com/recycle ou appelez le 1-800-340-2445. Informations susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Pour les résidents de l'Alaska et d'Hawaii :

N'utilisez pas le service UPS. Appelez le 1-800-340-2445 pour plus d'informations et d'instructions. Grâce à un accord avec HP, les services postaux américains offrent un service de transport gratuit pour le retour des cartouches depuis l'Alaska et Hawaii.

Retours hors Etats-Unis

Pour participer au programme de recyclage et de retour HP Planet Partners, il vous suffit de suivre les instructions simples du guide de recyclage (à l'intérieur de l'emballage de votre nouveau consommable) ou de consulter le site www.hp.com/recycle. Sélectionnez votre pays/région pour plus d'informations sur les moyens de retourner vos consommables HP LaserJet.

Papier

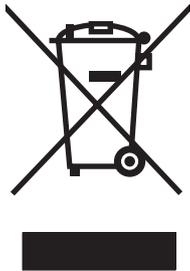
Ce produit prend en charge le papier recyclé dans la mesure où celui-ci est conforme aux spécifications présentées dans le manuel *HP LaserJet Printer Family Print Media Guide*. Ce produit convient à l'utilisation de papier recyclé conformément à la norme EN12281:2002.

Restrictions de matériel

Ce produit HP ne contient pas de mercure ajouté.

Ce produit HP ne contient pas de batterie.

Mise au rebut des déchets d'équipement électronique par les particuliers dans l'Union européenne



La mention de ce symbole sur le produit ou son emballage signifie que ce produit ne doit pas être jeté avec le reste de vos ordures ménagères. Vous avez pour responsabilité de jeter cet équipement usagé en l'emmenant dans un point de ramassage destiné au recyclage d'équipement électrique et électronique usagé. Le ramassage et le recyclage séparés de votre équipement usagé au moment du rejet favorise la conservation des ressources naturelles et garantit un recyclage respectant la santé de l'homme et l'environnement. Pour plus d'informations sur les lieux où vous pouvez déposer vos équipements usagés pour recyclage, veuillez contacter votre bureau local, votre service de rejet des ordures ménagères ou le magasin où vous avez acheté le produit.

Substances chimiques

HP s'engage à fournir à ses clients les informations relatives aux substances chimiques utilisées dans les produits HP, en respect des réglementations légales telles que la réglementation REACH (disposition CE n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil). Vous trouverez un rapport sur les substances chimiques de ce produit à l'adresse suivante : www.hp.com/go/reach.

Fiche signalétique de sécurité du produit

La fiche technique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS, Material Safety Data Sheets) relative aux consommables renfermant des substances chimiques (l'encre, par exemple) est disponible sur le site Web HP à l'adresse www.hp.com/go/msds ou www.hp.com/hpinfo/community/environment/productinfo/safety.

Informations complémentaires

Pour obtenir des informations sur ces rubriques relatives à l'environnement :

- Feuille de profil écologique pour ce produit et plusieurs produits HP associés
- Engagement HP dans la protection de l'environnement
- Système HP de gestion de l'environnement
- Retour d'un produit HP à la fin de sa durée de vie et programme de recyclage
- Fiche technique de sécurité des produits

Rendez-vous sur le site Web www.hp.com/go/environment ou www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/environment.

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Selon ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fabricant : Hewlett-Packard Company DoC# : BOISB-1104-00-rel.1.0

Adresse du fabricant : 11311 Chinden Boulevard
Boise, Idaho 83714-1021, Etats-Unis

déclare que le produit

Nom du produit : HP LaserJet Pro 200 Color M251n

Modèle réglementaire :²⁾ BOISB-1104-00

Options du produit : Toutes

Cartouches d'impression : CF210A, CF211A, CF212A, CF213A

Est conforme aux spécifications suivantes :

SECURITE : IEC 60950-1:2005 / EN60950-1 : 2006 +A1+A1
IEC 60825-1:2007 / EN 60825-1:2007 (produit Laser/LED de classe 1)
IEC 62311:2007 / EN62311:2008
GB4943-2001

EMC : CISPR22:2005 +A1/ EN55022:2006 +A1 - Classe B¹⁾
EN 61000-3-2:2006
EN 61000-3-3:2008
EN 55024:1998 +A1 +A2
FCC Titre 47 CFR, Article 15 Classe B¹⁾ / ICES-003, numéro 4
GB9254-2008, GB17625.1-2003

CONSOMMATION D'ENERGIE : Réglementation (EC) n° 1275/2008
Méthode de test de consommation électrique typique (TEC) des équipements d'imagerie ENERGY STAR®

Informations complémentaires :

Le produit ci-après est conforme aux exigences de la directive EMC 2004/108/EC et de la directive Basse tension 2006/95/EC, ainsi que de la directive EuP 2005/32/EC, et porte en conséquence la marque .

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

1. Le produit a été testé dans une configuration standard avec des PC Hewlett-Packard.
2. En raison de contraintes réglementaires, ces produits sont dotés d'un numéro de modèle réglementaire. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le nom du produit ou le ou les numéros de produit.

Boise, Idaho USA

Avril 2012

Pour tout renseignement sur les réglementations uniquement, contactez :

Europe : Votre revendeur et service d'assistance technique HP local ou Hewlett-Packard GmbH, Department HQ-TRE / Standards Europe, Herrenberger Strasse 140, D-71034 Böblingen, Allemagne (télécopie : +49-7031-14-3143) www.hp.eu/certificates

Etats-Unis : Product Regulations Manager, Hewlett-Packard Company, PO Box 15, Mail Stop 160, Boise, Idaho 83707-0015 (Téléphone : 208-396-6000)

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité

Selon ISO/IEC 17050-1 et EN 17050-1

Nom du fabricant : Hewlett-Packard Company DoC# : BOISB-1104-01-rel.1.0

Adresse du fabricant : 11311 Chinden Boulevard
Boise, Idaho 83714-1021, Etats-Unis

déclare que le produit

Nom du produit : HP LaserJet Pro 200 Color M251nw

Modèle réglementaire :²⁾ BOISB-1104-01

Options du produit : Toutes

Module radio :³⁾ SDGOB-0892

Cartouches d'impression : CF210A, CF211A, CF212A, CF213A

Est conforme aux spécifications suivantes :

SECURITE : IEC 60950-1:2005 / EN60950-1 : 2006 +A11+A1
IEC 60825-1:2007 / EN 60825-1:2007 (produit Laser/LED de classe 1)
IEC 62311:2007 / EN62311:2008
GB4943-2001

EMC : CISPR22:2005 +A1/ EN55022:2006 +A1 - Classe B¹⁾
EN 61000-3-2:2006
EN 61000-3-3:2008
EN 55024:1998 +A1 +A2
FCC Titre 47 CFR, Article 15 Classe B¹⁾ / ICES-003, numéro 4
GB9254-2008, GB17625.1-2003

Radio :³⁾ EN 301 489-1 v1.8.1 (2008-04) / EN 301 489-17 v2.1.1 (2009-05)
EN 300 328 v1.7.1 (2006-10)
FCC alinéa 47 CFR, article 15 sous-article C (Section 15.247) / IC : RSS-210

CONSOMMATION D'ENERGIE : Réglementation (EC) n° 1275/2008
Méthode de test de consommation électrique typique (TEC) des équipements d'imagerie ENERGY STAR®

Informations complémentaires :

Le produit précité est conforme aux exigences de la directive R&TTE, de la directive 1999/5/EC Annexe IV, de la directive CEM 2004/108/EC ainsi que de la directive relative aux basses tensions 2006/95/EC et de la directive EuP 2005/32/EC et porte en conséquence la marque CE .

Cet appareil est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent de fausser son fonctionnement.

1. Le produit a été testé dans une configuration standard avec des PC Hewlett-Packard.
2. En raison de contraintes réglementaires, ces produits sont dotés d'un numéro de modèle réglementaire. Ce numéro ne doit pas être confondu avec le nom du produit ou le ou les numéros de produit.
3. Ce produit utilise un module radio dont le numéro de modèle réglementaire est SDGOB-0892, nécessaire pour satisfaire les exigences réglementaires d'ordre technique des pays/régions dans lesquelles ce produit sera vendu.

Boise, Idaho USA

Avril 2012

Pour tout renseignement sur les réglementations uniquement, contactez :

Europe : Votre revendeur et service d'assistance technique HP ou Hewlett-Packard GmbH, Department HQ-TRE / Standards Europe, Herrenberger Strasse 140, D-71034 Böblingen, Allemagne (télécopie : +49-7031-14-3143) www.hp.eu/certificates

Etats-Unis : Product Regulations Manager, Hewlett-Packard Company, PO Box 15, Mail Stop 160, Boise, Idaho 83707-0015 (Téléphone : 208-396-6000)

Déclarations relatives à la sécurité

Protection contre les rayons laser

Le CDRH (Center for Devices and Radiological Health) de la FDA (Food and Drug Administration) a mis en place une réglementation concernant les produits laser fabriqués à partir du 1er août 1976. Le respect de cette réglementation est obligatoire pour les produits commercialisés aux Etats-Unis. L'appareil est certifié produit laser de « Classe 1 » par l'U.S. Department of Health and Human Services (DHHS) Radiation Performance Standard conformément au Radiation Control for Health and Safety Act de 1968. Etant donné que les radiations émises par ce périphérique sont complètement confinées par les boîtiers de protection externes, il est impossible que le rayon laser s'échappe dans des conditions de fonctionnement normal.

⚠ AVERTISSEMENT ! L'utilisation de commandes, la réalisation de réglages ou l'exécution de procédures différentes de celles spécifiées dans ce guide d'utilisation peut entraîner une exposition à des radiations dangereuses.

Réglementations DOC canadiennes

Complies with Canadian EMC Class B requirements.

« Conforme à la classe B des normes canadiennes de compatibilité électromagnétiques. « CEM ». »

Déclaration VCCI (Japon)

この装置は、クラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI-B

Instructions sur le cordon d'alimentation

Vérifiez que la source d'alimentation électrique est adéquate pour la tension nominale du produit. Cette tension nominale est indiquée sur l'étiquette du produit. Ce produit fonctionne avec 110-127 V CA ou 220-240 V CA et 50/60 Hz.

Branchez le cordon d'alimentation entre le produit et une prise CA avec mise à la terre.

⚠ ATTENTION : Afin d'empêcher tout endommagement du produit, utilisez uniquement le cordon d'alimentation fourni.

Déclaration relative aux cordons d'alimentation (Japon)

製品には、同梱された電源コードをお使い下さい。
同梱された電源コードは、他の製品では使用出来ません。

Déclaration EMC (Corée)

B급 기기 (가정용 방송통신기기)	이 기기는 가정용(B급)으로 전자파적합등록을 한 기기로서 주로 가정에서 사용하는 것을 목적으로 하며, 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.
-----------------------	--

Déclaration relative au laser en Finlande

Luokan 1 laserlaite

Klass 1 Laser Apparat

HP LaserJet Pro 200 color M251n, M251nw, laserkirjoitin on käyttäjän kannalta turvallinen luokan 1 laserlaite. Normaalisissa käytössä kirjoittimen suojakotelointi estää lasersäteiden pääsyn laitteen ulkopuolelle. Laitteen turvallisuusluokka on määritetty standardin EN 60825-1 (2007) mukaisesti.

VAROITUS !

Laitteen käyttäminen muulla kuin käyttöohjeessa mainitulla tavalla saattaa altistaa käyttäjän turvallisuusluokan 1 ylittävälle näkymättömälle lasersäteilylle.

VARNING !

Om apparaten används på annat sätt än i bruksanvisning specificerats, kan användaren utsättas för osynlig laserstrålning, som överskrider gränsen för laserklass 1.

HUOLTO

HP LaserJet Pro 200 color M251n, M251nw - kirjoittimen sisällä ei ole käyttäjän huollettavissa olevia kohteita. Laitteen saa avata ja huoltaa ainoastaan sen huoltamiseen koulutettu henkilö. Tällaiseksi huoltotoimenpiteeksi ei katsota väriainekasetin vaihtamista, paperiradan puhdistusta tai muita käyttäjän käsikirjassa lueteltuja, käyttäjän tehtäväksi tarkoitettuja ylläpitotoimia, jotka voidaan suorittaa ilman erikoistyökaluja.

VARO !

Mikäli kirjoittimen suojakotelo avataan, olet alttiina näkymättömälle lasersäteilylle laitteen ollessa toiminnassa. Älä katso säteeseen.

VARNING !

Om laserprinterns skyddshölje öppnas då apparaten är i funktion, utsättas användaren för osynlig laserstrålning. Betrakta ej strålen.

Tiedot laitteessa käytettävän laseriodin säteilyominaisuuksista: Aallonpituus 775-795 nm Teho 5 m W
Luokan 3B laser.

Déclaration GS (Allemagne)

Das Gerät ist nicht für die Benutzung im unmittelbaren Gesichtsfeld am Bildschirmarbeitsplatz vorgesehen. Um störende Reflexionen am Bildschirmarbeitsplatz zu vermeiden, darf dieses Produkt nicht im unmittelbaren Gesichtsfeld platziert werden.

Tableau de substances (Chine)

有毒有害物质表

根据中国电子信息产品污染控制管理办法的要求而出台



部件名称	有毒有害物质和元素					
	铅 (Pb)	汞 (Hg)	镉 (Cd)	六价铬 (Cr(VI))	多溴联苯 (PBB)	多溴二苯醚 (PBDE)
机械/结构部件	X	0	0	0	0	0
电气/电子部件	X	0	0	0	0	0

3832

0：表示在此部件所用的所有同类材料中，所含的此有毒或有害物质均低于 SJ/T11363-2006 的限制要求。

X：表示在此部件所用的所有同类材料中，至少一种所含的此有毒或有害物质高于 SJ/T11363-2006 的限制要求。

注：引用的“环保使用期限”是根据在正常温度和湿度条件下操作使用产品而确定的。

Déclaration relative aux restrictions sur les substances dangereuses (Turquie)

Türkiye Cumhuriyeti: EEE Yönetmeliğine Uygundur

Déclaration concernant les restrictions sur les substances dangereuses (Ukraine)

Обладнання відповідає вимогам Технічного регламенту щодо обмеження використання деяких небезпечних речовин в електричному та електронному обладнанні, затвердженого постановою Кабінету Міністрів України від 3 грудня 2008 № 1057

Déclarations supplémentaires relatives aux produits sans fil

Déclaration de conformité FCC – Etats-Unis

Exposure to radio frequency radiation

⚠ ATTENTION : The radiated output power of this device is far below the FCC radio frequency exposure limits. Nevertheless, the device shall be used in such a manner that the potential for human contact during normal operation is minimized.

In order to avoid the possibility of exceeding the FCC radio frequency exposure limits, human proximity to the antenna shall not be less than 20 cm during normal operation.

This device complies with Part 15 of FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION : Based on Section 15.21 of the FCC rules, changes of modifications to the operation of this product without the express approval by Hewlett-Packard Company may invalidate its authorized use.

Déclaration - Australie

This device incorporates a radio-transmitting (wireless) device. For protection against radio transmission exposure, it is recommended that this device be operated no less than 20 cm from the head, neck, or body.

Déclaration ANATEL - Brésil

Este equipamento opera em caráter secundário, isto é, não tem direito à proteção contra interferência prejudicial, mesmo de estações do mesmo tipo, e não pode causar interferência a sistemas operando em caráter primário.

Déclarations - Canada

For Indoor Use. This digital apparatus does not exceed the Class B limits for radio noise emissions from digital apparatus as set out in the radio interference regulations of the Canadian Department of Communications. The internal wireless radio complies with RSS 210 of Industry Canada.

Pour l'usage d'intérieur. Le présent appareil numérique n'émet pas de bruits radioélectriques dépassant les limites applicables aux appareils numériques de Classe B prescrites dans le règlement sur le brouillage radioélectrique édicté par le Ministère des Communications du Canada. Le composant RF interne est conforme à la norme CNR-210 d'Industrie Canada.

Avis réglementaire de l'Union européenne

La fonctionnalité de télécommunication de ce produit peut être utilisée dans les pays/régions de l'UE et de l'AELE suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

Avis pour la France

For 2.4 GHz Wireless LAN operation of this product certain restrictions apply: This equipment may be used indoor for the entire 2400-2483.5 MHz frequency band (channels 1-13). For outdoor use, only 2400-2454 MHz frequency band (channels 1-9) may be used. For the latest requirements, see www.arcep.fr.

L'utilisation de cet équipement (2.4 GHz Wireless LAN) est soumise à certaines restrictions : Cet équipement peut être utilisé à l'intérieur d'un bâtiment en utilisant toutes les fréquences de 2400-2483.5 MHz (Chaîne 1-13). Pour une utilisation en environnement extérieur, vous devez utiliser les fréquences comprises entre 2400-2454 MHz (Chaîne 1-9). Pour les dernières restrictions, voir, www.arcep.fr.

Avis pour la Russie

Существуют определенные ограничения по использованию беспроводных сетей (стандарта 802.11 b/g) с рабочей частотой 2,4 ГГц: Данное оборудование может использоваться внутри помещений с использованием диапазона частот 2400-2483,5 МГц (каналы 1-13). При использовании внутри помещений максимальная эффективная изотропно-излучаемая мощность (ЭИИМ) должна составлять не более 100мВт.

Déclaration pour la Corée

당해 무선설비는 운용 중 전파혼선 가능성이 있음

Déclaration pour Taiwan

低功率電波輻射性電機管理辦法

第十二條 經型式認證合格之低功率射頻電機，非經許可，公司、商號或使用者均不得擅自變更頻率、加大功率或變更原設計之特性及功能。

第十四條 低功率射頻電機之使用不得影響飛航安全及干擾合法通信；經發現有干擾現象時，應立即停用，並改善至無干擾時方得繼續使用。
前項合法通信，指依電信法規定作業之無線電通信。
低功率射頻電機須忍受合法通信或工業、科學及醫療用電波輻射性電機設備之干擾。

Marquage pour les télécommunications câblées/sans fil au Vietnam pour les produits homologués de type ICTQC



Index

A

- Assistance
 - en ligne 12
 - remballage du produit 13
- Assistance à la clientèle HP 12
- Assistance clientèle
 - en ligne 12
 - remballage du produit 13
- Assistance en ligne 12
- Assistance technique
 - en ligne 12
 - remballage du produit 13

B

- Batteries fournies 21

C

- Cartouches
 - garantie 4
 - non-HP 5
 - recyclage 20
- Cartouches d'encre. *Voir*
- Cartouche d'impression
- Cartouches d'impression
 - garantie 4
 - non-HP 5
 - puces mémoire 7
- Consommables
 - Contrefaçons 6
 - non-HP 5
 - recyclage 20
- Consommables non-HP 5
- Consommation
 - d'énergie 16
- Contrefaçons, consommables 6

D

- Déclaration de conformité laser en Finlande 28

- Déclaration EMC (Corée) 28
- Déclarations de conformité laser 27, 28
- Déclarations relatives à la sécurité 27, 28
- Déclaration VCCI (Japon) 27

E

- Emballage du produit 13
- Environnement, programme de protection 19
- Expédition du produit 13

F

- Fiche signalétique de sécurité du produit 22
- Fin de vie, mise au rebut 21

G

- Garantie
 - cartouches d'impression 4
 - licence 8
 - produit 2

I

- Impression, cartouches
 - recyclage 20

L

- Licence, logiciel 8
- Logiciel
 - contrat de licence logicielle 8
- Lutte contre les contrefaçons, consommables 6

M

- Macintosh
 - assistance 12
- Matériel, restrictions 21

P

- Produit sans mercure 21
- Puce mémoire, cartouche d'impression
 - description 7

R

- Rebut, fin de vie 21
- Recyclage 20
 - programme HP de renvoi et de recyclage des consommables 20
- Réglementations DOC canadiennes 27
- Remballage du produit 13

S

- Service
 - remballage du produit 13
- Sites Web
 - assistance clientèle 12
 - assistance clientèle Macintosh 12
 - Contacter le service des fraudes 6
 - fiche signalétique sur la sécurité d'emploi des produits (MSDS) 22
 - site Web du service des fraudes 6
 - Site Web du service des fraudes HP 6
- Spécifications
 - électriques et acoustiques 16
 - physiques 16
- Spécifications acoustiques 16
- Spécifications de taille, produit 16
- Spécifications électriques 16
- Spécifications physiques 16

U

Union européenne, mise au rebut
des déchets 22



CF146-90940

